

« Face aux chrétiens ». Entretien
« Entre naïveté et stigmatisation, il y a la fermeté juste »

Pierre Méhaignerie, président UMP de la commission des affaires sociales, était hier l'invité de l'émission « Face aux chrétiens », animée par Paula Boyer. Il répondait aux questions de Marion Duchêne (Radio Notre-Dame), Romain Mazonod (RCF) et Laurent de Boissieu (La Croix).

Assumez-vous le tournant sécuritaire de la majorité ?

Entre la naïveté et la stigmatisation, il y a une autre voie : la fermeté juste. Je le dis clairement : s'il y avait des amendements qui, une fois de plus, en rajoutent sans arrêt sur le plan des sanctions pénales et de la déchéance de la nationalité, la famille que je représente au sein de l'UMP ne voterait pas ces amendements. Mais il faut faire très attention : il y a un agacement des populations et des nécessités de discipline de la vie collective.

Et la politique à l'égard des Roms ?

Il y a des démantèlements, ne serait-ce que pour des raisons sanitaires, et des expulsions qui sont nécessaires. Ce que je regrette, ce qui me choque, c'est la mise en scène. La France peut accueillir sa part d'un problème européen, mais elle ne peut pas accueillir tout le problème, sinon vous fabriquez des exclus et vous risquez des réactions xénophobes dans la société française. D'un côté il faut être ferme sur les conditions d'accueil, mais de l'autre nous ne faisons pas assez d'efforts pour intégrer ceux qui sont légitimement chez nous.

Comment comptez-vous faire entendre votre sensibilité ?

Lorsque l'UMP a été constituée, des courants étaient prévus. Nous représentons des sensibilités diverses et des territoires différents : on voit clairement sur la sécurité le clivage géographique. Que l'UMP s'organise en courants, cela me paraît aujourd'hui naturel et nécessaire. Il doit y avoir une affirmation plus grande du courant social-libéral et européen. Nous attendons de Xavier Bertrand (notre secrétaire général) notre part de financement, comme les autres clubs, pour nous organiser au sein de l'UMP.

Sur quels points la réforme des retraites doit-elle selon vous encore évoluer ?

Le dossier de la pénibilité n'a été traité qu'aux deux tiers. Je déposerai un amendement demandant à ce que dans les deux ans qui viennent, des négociations de branche aient lieu afin de traiter les cas qui relèvent de certains travaux difficiles, en extérieur, pénibles ou dangereux. Je verrais bien l'Unédic participer, au nom de la solidarité, au financement de la pénibilité.

Êtes-vous surpris de la défense de la retraite à 60 ans par le PS ?

Michel Rocard a dit qu'il n'y avait pas d'autre solution que le passage de 60 à 62 ans. Quand j'étais président du groupe centriste entre 1988 et 1991), je n'avais pas fermé la porte à une coopération avec le PS. Mais il y a aujourd'hui un tel déni de réalité que si le PS venait à prendre le pouvoir en 2012, fatalement il se fracasserait sur les réalités, avec une plus grande brutalité qu'en 1982-1983.